

Le Petit Cassinois



Urbanisme : quelles autorisations
pour quels travaux
Nouveau site internet
Une mini pelle pour la commune

Les Ateliers Cognitifs
Le frelon asiatique
Histoire et patrimoine : Ménabréa
Animal abandonné ou blessé : que faire ?

**Bulletin communal
De Saint-Cassin**

Décembre 2023



Chères Saint-Cassinoises, et chers Saint-Cassinois,

La fin d'année arrive et avec elle le traditionnel bulletin. C'est donc l'occasion de vous informer des actions mises en place par le conseil municipal.

Ce bulletin est comme d'habitude très fourni mais je souhaite vous le faire découvrir sous un angle un peu particulier, celui de la convivialité, convivialité que nous souhaitons centrale dans la commune.

Convivialité entre les habitants de toute la commune tout d'abord avec les vœux du maire. Ce moment qui devient une institution est avant tout un moment de rencontre. Les élus et moi-même faisons un petit bilan des actions en cours et des actions à venir mais le moment le plus important est sûrement pour les personnes qui y participent le moment d'échanges autour d'un verre et du buffet !

Convivialité lors de temps plus informels. Nous avons initié cette année une rencontre entre les nouveaux parents. Les parents comme les enfants ont découvert les personnes qu'ils seront amenés à côtoyer à l'école. Nous proposerons la même chose le vendredi 31 mai avec les nouveaux habitants même s'ils sont bien sûr les bienvenus aux vœux du maire !

Convivialité grâce à des espaces de rencontre. Cette année, nous allons aménager le pré devant l'école avec une aire de jeux pour les enfants et bien sûr des bancs pour les parents. Nous installerons aussi des bancs devant l'église.

Convivialité aussi avec des rencontres plus officielles. En marge de la réunion à propos de la fermeture de la montée des Alberges, les habitants ont eu plaisir à dialoguer avec leurs voisins. Je crois pouvoir dire que ce moment a été très apprécié et leur a permis de mieux se connaître. Nous renouvellerons ce type de réunion dès qu'un projet concernera un secteur de la commune.

Convivialité encore quand nous lançons une étude sur la réfection thermique et phonique de la salle polyvalente. Cette étude va nous conduire à faire un inventaire des salles de la commune, de leur utilisation et des besoins de la population. Nous en reparlerons.

Convivialité toujours quand nous proposons aux jeunes de réaliser un voyage ou un projet seul ou en groupe à la découverte des autres, pour s'ouvrir sur le monde... La commune adhère à ce dispositif mais pour le moment aucun jeune de la commune n'a encore déposé de projet. Peut-être en 2024 ?

Convivialité enfin, même si elle n'est pas évoquée dans le bulletin, quand nous nous retrouvons très nombreux aux différentes animations proposées par les associations.

Cette convivialité, je vous souhaite de la retrouver lors des fêtes de fin d'année que ce soit en famille ou entre amis. Je sais que, pour certains, ces temps de fêtes seront peut-être un peu particuliers en raison de l'absence d'un être cher. Mais je crois aussi que la force de notre village c'est la capacité à entourer les personnes qui en ont besoin.

Bonnes fêtes, et je vous donne rendez-vous aux vœux du maire le 12 janvier !

Le maire, Jocelyne GOUGOU



Montée des Alberges

Comme convenu suite à l'expérimentation de trois mois de la mise en place de cette voie sans issue et après concertation avec les riverains, la continuité de cette disposition a été prolongée car la sécurité a été grandement améliorée.

Afin de renforcer l'information des usagers, un complément de la signalisation a été décidé. En effet certains usagers de la route s'obstinent à suivre les informations de leur GPS sans prendre en compte les panneaux existants.

Cette modification a aussi mis en lumière quelques incivilités avec des demi-tours dans des cours privées, le passage dans les prés pour contourner la fermeture et des dégradations commises sur les dispositifs de fermeture de la voie.



Chemin des Epitières

Vous avez sans doute remarqué la présence de travaux sur le bas de ce chemin.

Il s'agissait de la reprise du réseau d'assainissement suite à des déformations et obstructions du conduit sur environ 80 m. Ces travaux sont totalement à la charge de Grand Chambéry.

Radar pédagogique

Après avoir été installé montée des Alberges et route des Huies, le radar a été posé au bas de la route de la Désertaz puis dans le haut du Platon.

Les vitesses moyennes relevées sont les suivantes :

Route de la Désertaz : en descente 39 km/h

En montée 37 km/h

Haut du Platon : dans les deux sens 47 km/h



Sur les routes départementales

Une rencontre avec le responsable de notre secteur du Conseil Départemental a permis de faire le point sur les dossiers en cours et de transmettre les doléances de certains habitants de notre commune.

Route de Lyon : débouché de carrefours sur la RD 1006, circulation des piétons, vitesses non respectées.

RD 7^E montée du Chêne : sécurité des piétons, visibilité au carrefour du Chêne, circulation de plus en plus dense du fait des usagers qui, afin d'éviter les bouchons dans Cognin, passent par Saint-Cassin.

Parmi les travaux programmés en 2024 sur RD, il est prévu la réalisation d'une cunette en enrobé dans le virage à l'amont du pont des Alberges et la réfection de l'enrobé sur l'ensemble de la section entre le carrefour de Montagnole et le carrefour du Chêne.

La commune

De nouveaux agents parmi nous !



C'est un jeune Montagnolais, Rémi Maritano, passionné d'automobiles et mécanicien amateur, qui a succédé à Yoann depuis le 1^{er} septembre 2023. Son contrat pour le moment est de 28 heures par semaine.

Rémi travaille avec Marc. Il découvre le travail au sein d'une commune et a déjà bien saisi l'importance du service rendu à la population. Il assure ponctuellement l'accompagnement des enfants à la cantine.

Très volontaire, il a envie de se perfectionner et pourra donc bénéficier de nouvelles formations pour accroître sa polyvalence.

À la cantine de l'école, Christine Bermond, ancienne secrétaire médicale, a remplacé Aurélia Blumet. Christine a découvert sa véritable vocation : celle de travailler auprès des enfants. Elle assure le service de la restauration scolaire avec ses quatre autres collègues tous les midis.

Tous deux se sont sentis accueillis au sein de l'équipe communale à laquelle ils se sont parfaitement intégrés.



Mini pelle

La commune a fait l'acquisition d'une mini pelle mécanique afin de pouvoir réaliser des travaux sur nos routes et réseaux.

Marc Roulet peut désormais réaliser des interventions qui ne nécessitent plus le recours à des entreprises ou la location de matériel qui s'avéraient coûteux.



Prix de l'ensemble pelle plus la remorque : 37 600 € HT

La bibliothèque nécessitait un rafraîchissement.

Nos agents communaux ont enlevé la moquette poussiéreuse et usée au mur comme au sol. Puis les murs ont été repeints. Il reste à poser un sol plastique et les étagères seront réinstallées.

Les élèves pourront retourner à la bibliothèque !





Le nouveau **site internet** de la commune est enfin opérationnel. Vous y trouverez les informations utiles.

Toute suggestion concernant des compléments d'informations aux différentes rubriques est bienvenue. Il suffira de les soumettre à la mairie par mail à mairie@saint-cassin.com

Dépôts sauvages



Depuis le mois de novembre, des dépôts sauvages (grandes quantités de pneus usés, de gravats) ont lieu sur la commune, principalement au Pont Saint-Charles. Ces déchets polluent les sols, les eaux, et dégradent nos paysages, mais ils sont également un risque d'incendie et d'intoxication. La gendarmerie est systématiquement informée et vient effectuer un constat.

Ces dépôts sont passibles d'amendes sévères. Si vous êtes témoin, n'hésitez pas à contacter la mairie pour nous aider à enrayer ce fléau.

Sécurité routière – être vu dans le noir

Cette période de fin d'année correspond également au passage à l'heure d'hiver et donc à une baisse de la luminosité en fin d'après-midi. Dès 16h il fait tout à coup plus sombre et les usagers de la route deviennent beaucoup moins visibles.

La Sécurité Routière a mené une expérience pour démontrer l'importance pour les usagers vulnérables de se **rendre visibles** :

Dans les phares d'une voiture roulant à 50 km/h, un piéton est visible à seulement 28 mètres lorsqu'il est vêtu de noir. Or à 50 km/h, le véhicule a besoin de 31 mètres pour s'arrêter. Pendant le test, le piéton est alors renversé à une vitesse de 32 km/h. Lorsqu'on renouvelle l'expérience avec un piéton portant une tenue rétro réfléchissante, il est visible à 44 mètres. La voiture s'immobilise à 13 mètres du mannequin.

Les conseils de la Sécurité Routière

La Sécurité routière encourage à porter **des vêtements clairs et à opter pour des dispositifs rétro réfléchissants** (gilet, brassard, gants, bandes sur le sac à dos, le cartable, etc.). Le simple fait d'avoir sur soi un accessoire réfléchissant permet d'être vu plus tôt. Certains équipements qui favorisent la visibilité sont obligatoires :

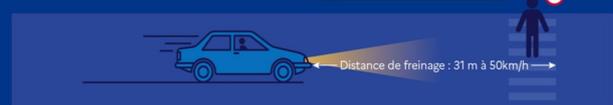
- ⇒ les **vélos** doivent être équipés de catadioptres rouges à l'arrière, oranges au niveau des pédales, visibles latéralement, et d'un feu blanc à l'avant. De nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante, le gilet de haute visibilité (jaune, orange, vert) est **obligatoire hors agglomération**.
- ⇒ les **trottinettes** doivent être équipées d'un feu blanc à l'avant, un autre, rouge à l'arrière, et de catadioptres arrières et latéraux. Le port du gilet rétro réfléchissant est obligatoire de nuit ou de jour par visibilité insuffisante.

Bonne balade sur les routes de Saint-Cassin avec vos équipements rétro réfléchissants !

PIÉTONS, LA NUIT, NE SOYEZ PAS CELUI QUE L'ON N'AVAIT PAS VU

SITUATION 1 : LE PIÉTON PORTE UNE TENUE SOMBRE

LE PIÉTON EST VISIBLE À 28 M



SITUATION 2 : LE PIÉTON PORTE UNE TENUE RÉTRO RÉFLÉCHISSANTE

LE PIÉTON EST VISIBLE À 44 M



Source : www.securite-routiere.gouv.fr

Du côté des nouveautés



BOURSES JEUNES

TU SOUHAITES

16-25 ANS
SEUL OU EN GROUPE

DÉCOUVRIR DES INITIATIVES ?
AGIR POUR UNE CAUSE ?
PARTIR EN VACANCES ?
TOUVRIR AU MONDE ?
À SA DIVERSITÉ ?
EN AUTONOMIE

LES COMMUNES VOUS SOUTIENNENT !
ON VOUS ACCOMPAGNE



Jacobi Bellecombette SICSAL SAINT-SULPICE VIMINES

"Le dispositif Bourses Jeunes permet à des jeunes de 16 à 25 ans de réaliser un voyage ou un projet en autonomie, seul ou en groupe. Il peut aider à créer leur programme en les appuyant techniquement et financièrement. Le contenu en est très libre : en France ou à l'étranger, sur tous les thèmes et sur des envergures variées (de quelques centaines d'euros à plusieurs milliers, d'un projet de deux jours à un projet d'un an ...). Ce dispositif est coordonné par l'AQCV et financé par les communes de l'agglomération chambérienne : Chambéry, Cognin, Jacob-Bellecombette, Saint-Sulpice, Vimines, les communes du SICSAL (Barby, Bassens, Curienne, La Thuile, Saint-Alban-Leyse, Saint-Jean-d'Arvey, Thoiry, Vérel-Pragondran).

Exemple de projet : voyage en vélo pour réaliser des enquêtes auprès de paysans sur la situation du monde agricole en Europe / fête de quartier / organisation de tournées de spectacle de cirque clown ou de théâtre / expositions photos / étude des différents dialectes existant en Italie.

Plus d'infos: [site de l'AQCV](#) et des exemples de projets: [Périple à vélo](#) / [des chantiers à Madagascar](#) / [un voyage en Australie](#)
Vous pouvez également contacter Stéphanie: 06 86 79 97 36 \ projets.jeunesadultes@aqcv.org

La boîte à livres

Une boîte à livres a été installée contre le mur qui sépare la cour de récréation de la route dans l'impasse couverte.

L'objectif est de donner une seconde, troisième, énième vie aux livres plutôt que de les abandonner aux oubliettes.

Les livres de l'ancienne bibliothèque y seront mis à votre disposition. Vous pouvez les emprunter, les garder ou les retourner après lecture, vous pouvez y placer des livres que vous ne voulez plus garder. L'approvisionnement en nouveaux livres sera fait en fonction de l'usage qu'il en est fait.

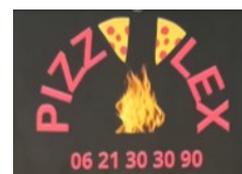
Libre à vous !



SAINT-CASSIN
Salle Polyvalente
Samedi 3 février 2024 à 20h



La Soupière
Une Pièce de Robert Lamoureux, mise en scène de Guy Rosset



**FOOD TRUCK
À SAINT-CASSIN**
Tous les jeudis sur le parking de l'école
de 17h30 à 21 h

Des vacances apprenantes avec maîtresse Anaëlle

Depuis 3 ans déjà, l'Éducation Nationale propose aux parents d'élèves de l'école primaire de manière gratuite des vacances apprenantes plusieurs fois par an. L'école de Saint-Cassin a implanté un stage d'une semaine au mois d'août, et un autre au mois d'octobre. Mme Anaëlle Hascoët a été la maîtresse en charge de ce programme.

Son objectif pour le mois d'août était de combler les possibles lacunes préjudiciables pour la suite de la scolarité, c'est-à-dire une mise à niveau pour la rentrée. Celui du mois d'octobre –donc juste après les résultats des évaluations nationales- était une remédiation pour une continuation sans lacunes à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Il s'agit dans tous les cas de consolider les fondamentaux, la lecture, l'écriture et les mathématiques à partir d'activités ludiques. La remise en confiance des élèves est primordiale pour aborder la rentrée en sérénité.

Une des activités proposées l'été dernier était l'élaboration de diverses pâtisseries. Cuisiner est une tâche qui enthousiasme les enfants, et durant laquelle la lecture et la compréhension (des recettes), les mathématiques (le calcul des quantités, la règle de 3...) et le travail en groupe entrent en jeu de façon divertissante.

Parents et enfants ont évalué la semaine très positivement. Les enfants ont bien travaillé, et en prenant du plaisir !



La nouvelle maîtresse

Mme Christelle Cominotto est la nouvelle maîtresse en charge de la classe des Grandes Sections et Cours Préparatoire suite au départ en retraite de maîtresse Annick. Gislaïne Combaz (Mme Choupette) est l'Atsem qui la seconde avec ses 24 élèves.

Mme Cominotto a enseigné pendant 10 ans à l'école des Échelles, et a choisi de poursuivre son métier qu'elle aime profondément avec nous, à Saint-Cassin. Elle s'est sentie accueillie chaleureusement par l'équipe scolaire, les familles et la commune.



Bilan des ateliers cognitifs

Les aînés de Saint-Cassin ont stimulé leurs neurones. Durant 6 semaines à l'automne, une dizaine de retraités de la commune ont pu actionner leurs fonctions cognitives avec Béatrice Reinwalt, animatrice experte du réseau de la Fabrique à Neurones.



d'entraîner son cerveau à faire régulièrement un effort, lui apporter de la nouveauté et de la diversité pour maintenir et renforcer les connexions entre les neurones.

Ces ateliers conviviaux et ludiques ont permis à nos aînés de repartir avec des conseils et des stratégies de mémorisation qu'ils pourront utiliser au quotidien.

Nos retraités ont été enchantés par cette expérience que la mairie souhaite renouveler au printemps 2024.

Dans la bonne humeur les participants ont stimulé leur attention, les différentes mémoires, les représentations spatiales, le raisonnement, la rapidité de traitement etc.

Il faut savoir qu'avec l'âge, les neurones ont besoin de travailler. Il est donc important

Et les participants, qu'en ont-ils pensé ?



Ils se connaissaient tous ... l'ambiance était donc familiale, bienveillante, et tout de même un peu indisciplinée !

Un covoturage s'est rapidement mis en place entre eux, et c'était aussi l'occasion de sortir de chez soi, de se retrouver, de rire mais aussi de dégourdir les cerveaux.

Certains ont découvert leurs facultés et leurs limites, d'autres ont essayé de ne pas trop en dévoiler sur eux-mêmes, mais la « prof » les a vite cernés ! Sans jugements de part et d'autre, il n'y a pas de compétition, mais des jeux et des conversations animées.

L'équipe est prête à continuer sur les nouveaux ateliers que la mairie organisera dès le printemps prochain.

N'hésitez pas à être de la partie !

Inscription gratuite en mairie au 04 79 69 47 26 ou par mail à mairie@saint-cassin.com



Petit déjeuner avec les nouveaux parents

Le maire et les adjoints ont accueilli le samedi 14 octobre les enfants nés en 2021 et 2022 et leurs parents.

Seules 5 familles ont répondu à l'invitation. Ce fut l'occasion de partager un moment chaleureux autour d'un petit déjeuner.

Les enfants ont vite fait connaissance laissant parents et élus échanger à bâtons rompus dans une très bonne ambiance.

Les enfants sont repartis avec un livre offert par la municipalité.

Une opération qui sera renouvelée en 2024...



Commémoration du 11 Novembre

Le soleil était au rendez-vous ce samedi 11 Novembre, pour rendre hommage à nos anciens combattants.

Après de belles lectures, et l'appel aux morts pour la France, les enfants de l'école ont chanté en chœur la Marseillaise.

Cette belle matinée s'est terminée autour d'un verre offert par la municipalité.



Que faire si vous trouvez un animal abandonné, perdu ou blessé ?

Si vous trouvez un chat ou un chien perdu ou abandonné, vous pouvez le porter à la SPA de Chambéry avec qui la commune de Saint-Cassin a une convention garantissant son accueil au sein de la fourrière. Cet animal sera mis en adoption au bout de 10 jours si personne ne le réclame.

Les horaires d'ouverture:

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi après-midi de 13h30 - 17h15
Tél. 04 79 33 24 44 accueil@spa-savoie.com



S'il s'agit de chats sauvages, vous pouvez faire appel à une association chambérienne qui stérilise et soigne les chats, les relâche ou les replace en famille :

Love Cats 73 — 06 06 94 03 35— catslove73000@gmail.com—<https://fr-fr.facebook.com/rescapes73/>

Et si vous trouvez un animal sauvage blessé, hérisson, oiseau, cerf, etc, c'est le TETRAS LIBRE à Montagnole qui se chargera de son rétablissement et de sa remise en liberté.

Tetras libre : 07 83 59 27 07



Les agences Pôle emploi de Chambéry Mudry et de Chambéry Grand Verger se regroupent à compter du 29 janvier 2024



Désormais dès le 29 janvier 2024, une seule agence Pôle emploi pour vous accueillir sur Chambéry au 272 rue François Guise (Ex agence de Chambéry Grand Verger agrandie et réaménagée), avec le regroupement des 2 agences actuelles de Chambéry Mudry et de Chambéry Grand Verger.

Cette nouvelle agence, plus grande, plus fonctionnelle et plus accueillante, permettra d'offrir, dans un souci constant d'amélioration de la qualité d'accueil, un service adapté aux besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises et d'enrichir leurs accompagnements dans leurs démarches.

La réception du public se fera selon les mêmes horaires, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, sur RDV les après-midi (sauf le jeudi après-midi).

Le déménagement occasionnera la fermeture des 2 agences actuelles les 24, 25 et 26 janvier 2024.

Un maintien des services pour les demandeurs d'emploi et pour les entreprises pour l'ensemble de leurs démarches sera garanti durant ces 3 jours via nos services à distance qui seront renforcés.

- Sur internet : www.pole-emploi.fr

- Par téléphone, au 3949 (Demandeurs d'emploi) ou au 3995 (Entreprises).

Le frelon asiatique : tous concernés !

Classé parmi les dangers sanitaires

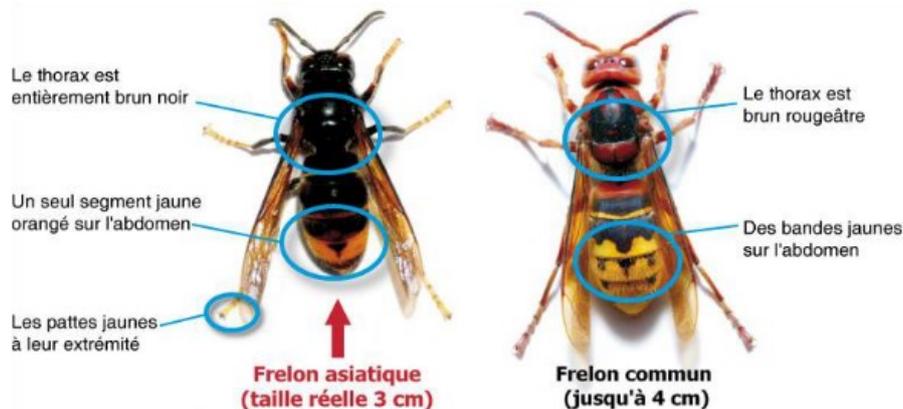
Avec la chute des feuilles en entrée d'hiver, plusieurs nids de frelons asiatiques ont été découverts dans la commune, ce qui confirme les propos des apiculteurs locaux ayant constaté une recrudescence de la présence du frelon asiatique.

Originaire d'Asie, le frelon asiatique (*Vespa velutina*) figure depuis 2016 sur la liste des espèces exotiques invasives préoccupantes pour l'Union Européenne. À la recherche de protéines pour nourrir leurs larves, ce prédateur consomme 40% d'abeilles et 60% d'autres insectes pollinisateurs (guêpes, papillons...). En capturant un grand nombre d'insectes, il crée un déséquilibre écologique néfaste pour la biodiversité. « Pour nourrir ses larves, une colonie moyenne chassera tout au long de son développement environ 97000 insectes » (Q. Rome MNHN Colloque lutter contre le frelon asiatique).

Le frelon asiatique est aussi une source de danger pour l'homme car si vous vous promenez à proximité d'un nid sans l'avoir repéré (les nids sont souvent positionnés à plus de 10 mètres de hauteur dans les arbres) et dès lors que vous êtes repéré et considéré comme une menace par l'un des occupants, il va vous marquer à l'aide d'une phéromone. La substance chimique vous désigne comme une cible pour le reste de la colonie qui organise une attaque collective avec des piqûres multiples. Grâce à son dard plus long, il peut injecter son venin plus profondément, et parfois directement dans un vaisseau sanguin en traversant plusieurs épaisseurs de tissus. Il est également capable de cracher son venin, acide, sur ces proies et en particulier au niveau des yeux.

Le frelon asiatique : fiche d'identité

Contrairement à une idée reçue, ce frelon est **plus petit que notre frelon européen**. Sa couleur est à dominante **plutôt noire** (thorax, abdomen, ailes). Il est surtout reconnaissable par l'**extrémité de ses pattes de couleur jaune** (on dit qu'il a des chaussettes jaunes) et le **4^e anneau de son abdomen orangé**.



Se prémunir du frelon asiatique : le piégeage sélectif (à usage temporaire et raisonné)

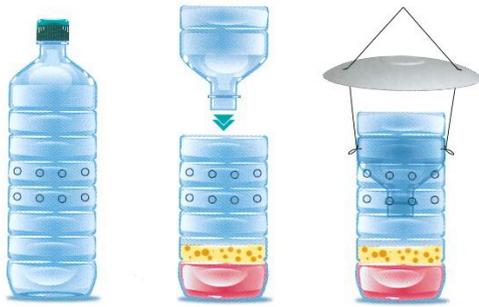
Pour lutter efficacement contre le frelon asiatique, il faut piéger les fondatrices. Ce sont les femelles fécondées qui au printemps fondent les colonies. Une fondatrice piégée, c'est sans doute un nid en moins !

À la sortie de l'hivernage, les reines des frelons asiatiques ont besoin d'énergie, elles se mettent à la recherche de sucre sous forme liquide. C'est le meilleur moment de commencer le piégeage : piéger les reines fondatrices avant qu'elles ne s'installent dans un nid.

De mars jusqu'à la mi-mai, le piégeage doit être étendu sur les sites attractifs tels que le rucher, le compost, les lieux de stockage des fruits et légumes, les déchetteries... Tout le monde a un rôle à jouer !

Pour être efficace les pièges doivent être installés entre 0.50 et 1.50m.

Comment fabriquer un piège ?



Percer des trous de **5 mm** dans une bouteille d'eau qui permettront aux petits insectes de s'échapper.

Découper la bouteille en deux (au tiers), ajouter l'appât pour attirer les frelons au fond de la bouteille.

Placer une éponge qui permettra aux petits insectes de ne pas se noyer et ainsi de pouvoir s'échapper pendant que les frelons restent piégés.

Placer le goulot à l'envers pour faire office d'entonnoir (agrafer ou scotchez les deux morceaux).

Placer un couvercle pour protéger de la pluie (assiette plastique, bouteille découpée, etc...)

L'appât le plus efficace se compose de :

1/3 de sirop de cassis (utilisé pur)

1/3 de bière brune

1/3 de vin blanc (qui repousse les abeilles)

Suspendre le piège à un arbre (environ 1,50 m de hauteur).

Recharger le piège en appât tous les 15 jours environ. Un suivi régulier est également nécessaire pour libérer les espèces non visées.

Enlever le piège vers la mi mai : il ne prendra plus de fondatrices.

Destruction du nid : ATTENTION DANGER

Il est fortement déconseillé de détruire un nid par soi-même. Dès que l'on porte atteinte à un nid, on observe que 90% de la colonie sort pour combattre l'adversaire.

Par ailleurs, cela libère plusieurs dizaines de femelles qui s'égareront et cherchent à fonder à leur tour une autre colonie.

Que faire lorsqu'un nid a été repéré ?

Contactez la mairie de Saint-Cassin.

État civil

NAISSANCES

13/09/2023 Énola PRENVEILLE, de Maeva Romanello et Kevin Prenveille
17/10/2023 Elena BLASON FANELLI, de Raymonde Fanelli et Alain Blason

MARIAGES

01/07/2023 Florence BIZOUARN et Olivier CUSIN
10/08/2023 Morgane MENAND et Christophe LAFONT
27/08/2023 Magali DEBONO et Thomas RAIMBAUD

DÉCÈS

11/10/2023 Berthe GEORGES
22/11/2023 Claudius RAYMOND
07/12/2023 Jeanne BOUVIER

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP



PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : DP
- > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

PERMIS DE CONSTRUIRE

DUHOUX Julien	Ch. des Chataigniers	Agrandissement sous-sol, rez-de-jardin, modifications façade
DE LUCA Francesco	95 chemin de Chabran	Transfert de permis
DUBONNET Florent	45 rte de Montagnole	Construction neuve (3 logements T2 et de 3 garages)
RACHID Abdelkader	La Vieille Thiolière	Construction neuve
AGA Ionel	155C rte des Huïres	Construction maison individuelle
KEBAIER Nasredine	295 rte de Lyon	Réhabilitation façade et abri de jardin
GAEC DU VIEUX CHENE	658 B Montée du Chêne	Construction d'un Hangar matériel
EARL DES TEPPEES	850 rte de Lélia	Création préau
FLAJOULOT François	285D ch. de Ménabréa	Construction maisons jumelées

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

GAEC DU VIEUX CHENE	685 A montée du Chêne	Pose toiture + panneaux photovoltaïques
PASTOR Maxime	195 A rte des Huïres	Construction mur soutènement
Free Mobile	Rte de Montagnole	Implantation pylône
BELALIT Farid	1215 rte de la Désertaz	Installation de 8 panneaux solaires sur toiture
MAGNAN Cindy	5165 rte de Lélia	Abri de jardin
SIMONTI MARC	480 A montée du Chêne	Rafraichissement de façade et installation d'une pergola
MAIRIE DE SAINT-CASSIN	2245 rte de Lélia	Changement porte de garage
MASATTI Laurent	620 rte de la Désertaz	Pose d'un portail
EDF ENR	210 ch. du Buisson	Intallation d'un générateur photovoltaïque
EABATELEC	390 ch de Ménabréa	Installation champ photovoltaïque
MOREL Bertrand	5 Impasse Ménabréa	Installation de panneau photovoltaïques
HAMELIN Boris	285 rte des Huïres	Installation de panneau photovoltaïques
DUHOUX François	Ch. des Châtaigniers	Division parcellaire
FLAJOULOT François	285 A ch. de Ménabréa	Division parcellaire
ALARY Thierry	2055 rte de la Désertaz	Réfection façade et toiture
POLVERELLI Jean-François	685 rte des Huïres	Fermeture remise
GOUGOUX André	10 A ch. des Orchidées	Installation ascenseur extérieur
FERNANDES Sophie	1110 rte de la Désertaz	Modification garde-corps
FOLLINET Xavier	Rte du Penet	Piscine + Terrasse

Prochains événements

12 janvier à 18h30	Les vœux du Maire
24 janvier 2024 à 10h	AG Amicale La Cascade
3 février 2024 à 20h	Théâtre « La soupière » de R. Lamoureux par la <i>I Tartuffi</i>
13 février 2024 - de 9h à 15h	Déchetterie mobile
24 février 2024	Boudins de l'ACCA
9 mars 2024	Carnaval du Sou des Écoles et l'Amicale
12 avril 2024	Chasse aux œufs
27 avril 2024	Fête de la bière
5 mai 2024	Braderie du Sou des Écoles
31 mai 2024 à 18h30	Rencontre avec les nouveaux habitants



Le château Ménabréa est situé sur le secteur des Alberges, mais connaissez-vous l'illustre personnage qui y vécut ?

Le général comte Louis-Frédéric Ménabréa est né le 4 septembre 1809 à Chambéry dans une famille francophone, dans la maison familiale dite château du Lambert, à Bassens. Il passe son enfance entre la demeure de Chambéry et la maison de campagne de Bassens.

Il entre à l'âge de 8 ans au Collège Royal de la ville, dirigé par les Jésuites. Il reçoit notamment les enseignements de l'abbé Louis Rendu, professeur de physique et futur évêque d'Annecy, qui l'initie aux sciences, et de Georges-Marie Raymond, professeur d'histoire-géographie. Agé de 18 ans, il part pour Turin et intègre la Faculté en mathématiques.

Au bout de quatre années, il obtient en 1832 sa licence en hydraulique, puis l'année suivante celle en génie civil. Devenu ingénieur, il intègre le corps royal du génie militaire, à la suite d'une loi rendant possible le passage des diplômés de l'enseignement supérieur aux armes. Il reçoit le 20 mars 1833, le brevet royal de lieutenant.

Il eut également une carrière reconnue comme mathématicien et ingénieur militaire. Il est l'un des fondateurs de l'école moderne de géométrie différentielle italienne.

Devenu ingénieur militaire, sa première affectation l'amène en Vallée d'Aoste. Il succède à Camillo Cavour, acteur majeur de l'unité italienne.

Après avoir passé des thèses, il devient « docteur collégié », au cours de l'année 1835 à la Faculté de Turin. Il enseigne également à l'École militaire de Turin et à l'École d'Application d'Artillerie et du Génie.

L'avancement étant relativement lent dans l'armée sarde, il ne devient capitaine qu'en 1846, à l'âge de 37 ans. Au cours de cette période de paix en Europe, il est plus professeur qu'officier.

Louis-Frédéric Ménabréa s'engage en politique et est élu à la Chambre des députés du parlement du royaume de Sardaigne à Turin. Député libéral, il siège cependant aux côtés du démocrate Lorenzo Valerio en 1848, puis avec les conservateurs avant d'opter en 1860 pour l'Italie.

Lorsque la Savoie est réunie à la France, en 1860, il fait le choix de devenir sarde, puis italien par attachement au libéralisme Cavourien et par souci de préserver sa carrière.

Il devient ministre de la Marine (1861 – 62), puis ministre des Travaux publics (1862 – 64). En 1867, il devient président du Conseil puis reconstitue un cabinet en 1869 avant de quitter cette fonction la même année.

Avec cette démission, Louis-Frédéric Ménabréa ne retrouve pas la charge de Premier aide de camp du roi qu'il occupait, de même il n'a aucune affectation à un poste militaire. Il redevient donc sénateur.

En avril 1876 il est nommé ambassadeur au Royaume-Uni où il reste en poste pendant plus de six années. Il termine sa carrière comme ambassadeur d'Italie à Paris de 1882 à 1892. Il doit gérer ainsi l'entente entre Paris et Rome dans un contexte de tensions tant économique que politique, notamment en lien avec la création de l'alliance entre l'Allemagne, l'Autriche et le royaume d'Italie, dite Triplice. Sa mission se termine en février 1891.

Affaibli, il se retire dans sa demeure de Saint-Cassin où il meurt le 24 mai 1896 à l'âge de 86 ans.

Le caveau de la famille Ménabréa se trouve dans le cimetière de Chambéry.